

CHANGEMENT DE VERSION			
Version	Date	Motifs	Auteur
01	24/11/2008	Création	MC Lemyre
02	24/07/2020	Fusion des 3 modes opératoires et mise à jour	MC Lemyre

→ AVANT UTILISATION :

Le médecin ne peut avoir accès que si les adhérents ont procédé à leur inscription sur SISERI en précisant le nom du médecin du travail de l'entreprise ainsi que son n° RPPS (site conseil de l'ordre).

Une fois référencé, le médecin reçoit un 1^{er} mail lui permettant d'installer le certificat :

« À l'attention de DR X.

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ce mail qui vous permet de retirer votre certificat numérique personnel d'accès à SISERI.

Le retrait s'effectue selon les indications ci-dessous :

1. Cliquez sur l'adresse : url de retrait puis envoyez le code de retrait **XXXXXXXXXX** (lettres et chiffres)
2. Téléchargez le certificat ;
3. Enregistrez le certificat sur votre bureau ou dans un dossier de votre choix ;
4. Cliquez sur le certificat (fichier .p12) qui est protégé par le mot de passe **XXXX-XXXX** (lettres et chiffres) qui vous sera demandé durant la procédure d'installation.

Attention, l'url de retrait n'est valide que 60 jours et pour un seul téléchargement.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'équipe SISERI.

Site internet : <http://www.irsnn.fr/siseri>

Adresse email : siseri@irsnn.fr

Centre d'appel : 01 58 35 84 04 »

Puis un 2nd mail à la suite avec le mot de passe d'accès aux données SISERI (4 chiffres).

→ ACCES ET UTILISATION DE SISERI :

Lien vers le guide d'utilisation par le médecin du travail : https://siseri.irsnn.fr/modalites-acces/Documents/Utilisation_MDT.pdf

→ VALIDITE DU CERTIFICAT :

Les certificats sont valables **3 ans**. Les médecins reçoivent à nouveau les 2 mails ci-dessus environ 1 mois avant la date d'expiration.

Pour vérifier la date d'expiration ou supprimer le certificat précédent : *Options internet – Contenu – Certificats*